

nement avant de prendre quelque décision dans le domaine de la structure de l'impôt et particulièrement des exemptions d'impôt pour ceux qui ont un revenu annuel de moins de \$4,000, pour les gens mariés, et c'est le moins qu'on puisse dire.

Quant à l'amendement proposé par le parti conservateur, eh bien, la critique ne me semble pas suffisamment sérieuse pour en faire un vote de méfiance envers le gouvernement.

[Traduction]

L'hon. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, à ce stade du débat sur le budget, je suis certain que vous-même et tous les députés de la Chambre conviendraient que le point principal de notre discussion est, comme il se doit, le problème de l'inflation, l'augmentation constante du coût de la vie et la détérioration constante du niveau de vie des Canadiens qui découle des deux premiers facteurs; il s'agit donc de savoir comment résoudre ce problème. Que pouvons-nous faire à la Chambre des communes et que peut-on attendre du gouvernement et lui demander de faire pour résoudre ce problème, puisqu'il est responsable devant la Chambre des communes?

C'est dans cet esprit que je voudrais aborder ces problèmes; je ne tiens pas pour autant à minimiser leur gravité ni la difficulté de leur règlement, mais d'autre part, je ne voudrais pas excuser le gouvernement d'avoir négligé de les attaquer. Dans cette optique, notre parti ne va pas jusqu'à dire que le gouvernement peut fournir des solutions à tous les problèmes ni qu'il est entièrement responsable de la situation qui accable le peuple canadien. Nous déclarons, néanmoins—et c'est le devoir de la Chambre des communes de le lui signaler—que le gouvernement doit faire un sérieux examen de conscience pour déterminer sa part de responsabilité concernant le problème. Cet examen de conscience s'impose pour qu'il puisse proposer des solutions et des mesures et éviter d'en recommander d'autres qui seraient susceptibles de créer ou d'aggraver la tendance à l'inflation.

Deuxièmement, le gouvernement devrait, en plus de cet examen de conscience, donner une orientation et prendre l'initiative en proposant des solutions et en y donnant suite. Tout en admettant qu'il est extrêmement important et nécessaire pour nous de collaborer à la recherche de solutions, nous soutenons que le gouvernement doit tout d'abord recon-

naître qu'il a contribué à la situation, par ses propres actes, et qu'il lui incombe de suggérer des solutions, comme je l'ai dit.

Dans cette optique, je l'avoue, le discours prononcé hier par le ministre—son second exposé budgétaire, sa deuxième répétition de la politique financière du gouvernement—est très décevant pour les deux raisons que j'ai mentionnées. En effet, il n'a pas admis, tout d'abord, que la façon d'agir du gouvernement a directement alimenté et attisé l'inflation. Deuxièmement, son discours ne proposait aucun remède susceptible d'être appliqué à cette situation par le gouvernement. Dans ce contexte, son discours n'était rien d'autre qu'une exhortation morale accompagnée d'une menace—il exhortait les autres à faire mieux que le ministre et le gouvernement n'étaient prêts à faire eux-mêmes. Il les menaçait s'ils n'y parvenaient pas, du gel de notre économie et du chômage sur une vaste échelle.

Donc, rien de plus qu'une exhortation morale et une menace d'autant plus inacceptables que le gouvernement lui-même ne paraît nullement disposé à adopter les mesures prudentes et les restrictions qu'il préconise dévotement aux autres.

Je voudrais étayer mon point de vue, monsieur l'Orateur. J'ai parlé de la responsabilité du gouvernement; d'abord, parce qu'il adopte et applique des mesures qui attisent l'inflation. En voici la preuve concrète: le gouvernement agit ainsi à la fois directement et par l'exemple—le mauvais exemple—qu'il donne à l'industrie, à la main-d'œuvre et à d'autres secteurs de l'économie canadienne.

● (8.10 p.m.)

Comme premier exemple, je signale l'imposition et le maintien de la taxe de vente sur les matériaux de construction et sur l'outillage destiné à la production. Nous reconnaissons que le gouvernement doit avoir plus de recettes pour s'acquitter de ses responsabilités propres, et partant qu'il lui faut lever des impôts. Cependant, pourquoi en choisir un dont les effets sont directement inflationnistes? C'est ce que les Canadiens demandent depuis des mois. Pourquoi imposer une taxe dont la nature même contribue à majorer le prix de revient des choses achetées et vendues au Canada, de même que celui des maisons achetées, louées et habitées par des Canadiens? Il existe d'autres sources de revenu qui ne sont pas aussi directement inflationnistes; en fait, leur utilisation aurait peut-être